

Lire et faire lire : engagements des partenaires* écoles et lecteurs/bénévoles

| Lecteurs | Ecoles |
|--|---|
| <p><u>Statut</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Pour assurer le lien intergénérationnel, le lecteur doit être retraité ou avoir 50 ans• Le lecteur intervient bénévolement• Il est accueilli par Point Info Famille de Roubaix qui valide son inscription après une rencontre (et si possible après une séance avec un lecteur confirmé)• Le lecteur est assuré pour ses déplacements et ses interventions auprès des enfants• Le lecteur n'affiche pas ses opinions politiques, religieuses ou morales et n'exprime pas de jugement sur des valeurs différentes des siennes <p><u>Fréquence</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Les enfants bénéficient d'une séance par semaine fixée en accord avec l'enseignant• L'engagement du lecteur est pris pour une année scolaire (sauf imprévu) <p><u>Activité</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le lecteur a pour mission de faire découvrir la lecture plaisir, de lire (et de faire lire) des histoires dans une démarche de découverte, de partage avec un groupe de 5 à 6 enfants• Lire et Faire Lire n'est pas un programme de soutien, ni d'apprentissage• L'enseignant constitue les groupes d'enfants, il détermine avec le lecteur le choix des thèmes de lectures <p><u>Relations avec Point Info Famille</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Avant de se présenter dans une école le lecteur rencontre un responsable de l'activité et s'il accepte la mission accompagne un lecteur confirmé pour une ou deux séances• Une école est proposée, géographiquement proche du domicile du lecteur et le lecteur engage une concertation positive avec l'enseignant• Deux fois par an des réunions d'échanges, de bilan, des formations sont proposées auxquelles il est souhaitable que le lecteur assiste.• Le Point Info Famille est en lien direct avec l'EGPE nord coordinateur départemental de Lire et Faire Lire | <p><u>Structures</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Lire et faire Lire s'adresse en priorité aux enfants des classes primaires, une extension du programme est possible en maternelles grande section• Le point Info Famille (coordination des lecteurs) est en lien direct avec l'Ecole des Grands-Parents Européens Nord (EGPE nord) qui a la délégation départementale d'animation de Lire et Faire Lire <p><u>Durée et fréquence de l'action</u></p> <ul style="list-style-type: none">• L'école s'engage à accueillir le /les lecteurs pour une année scolaire et de prévenir lors de la suppression d'une séance• Le directeur, l'enseignant et le lecteur se concertent pour le choix du jour et de la durée de l'intervention du lecteur <p><u>Rôle de l'école</u></p> <ul style="list-style-type: none">• C'est la direction de l'école et les enseignants concernés qui donnent leur accord en signant le document joint, l'intervention des lecteurs est intégrée aux activités de l'école• L'enseignant constitue des groupes de 5 à 6 enfants volontaires et prévoit un lieu adapté au bon déroulement de l'activité• L'école s'engage à ne pas confier d'autres tâches aux lecteurs• L'école informe les familles de l'activité Lire et faire lire dans la classe• L'enseignant est informé que le rôle du lecteur est de faire découvrir la lecture plaisir, ce n'est pas du soutien scolaire <p><u>Relations avec Point Info Famille et l'EGPE nord</u></p> <ul style="list-style-type: none">• La direction de l'école et les enseignants concernés et Point Info Famille sont accompagnés par l'EGPE nord pour la mise en place de l'activité.• L'école est invitée à faire part de ses suggestions et remarques pour améliorer la qualité des interventions. L'EGPE nord s'engage à l'aider à résoudre une difficulté• La signature de ce document permet au directeur et à l'enseignant d'accueillir le lecteur bénévole dans des conditions favorables à l'activité Lire et Faire Lire, en toute connaissance de cause. |

**résumé de la charte nationale de Lire et Faire Lire*